

Image not found or type unknown



Droit civil de la successio

Par **laperle**, le **09/06/2010 à 20:10**

Bonjour,rnrnma question se rapporte à la succession,je voudrais savoir s'il existe une période de prescription.rnprenons le cas d'un héritier qui 33 ans après découvre une cantine d'or au sous sol de sa maison alors que ses frères et elle devaient en hériter comme l'atteste le testament de leurs pères décédé depuis 33 ans.rnrnrn thanks for your answer